

Séance ordinaire
Ce mardi 5 juin 2018
À 18 heures 30
(Souper – 18h00 pour les membres)

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Mgr-Richard, tenue à la bibliothèque, 3000 bd Gaétan-Laberge, Verdun, CE MARDI CINQ JUIN DEUX MILLE DIX-HUIT À DIX-HUIT HEURES TRENTE, à laquelle

- Étaient présents :**
- M^{mes} Sophie Dufour (parent)
 - Nadine Mercier (parent)
 - Francine Taddeo (enseignante)
 - Josée Bouchard (parent)
 - Karen Ménard (enseignante)
 - Gabrielle Chouinard (enseignante)
 - Tania Valdez (parent)
 - Elizabeth Robillard (membre de la communauté)
 - Marie-Ève Brune (membre de la communauté)
 - Sylvie Vincent Mbaye (parent)
 - Johanne Belot (enseignante)
 - Sarah Laprise (enseignante)
- MM. Guillaume Voyer (AVSEC)
- Wolfgang Krotter (parent)
 - Farid Issoulaimani (parent)
 - Julien Gingras (élève 5^e sec.)
- Étaient absents :**
- Mme Frédérique Reynaud (enseignante)
 - MM. Benoît Dicaire (parent)
 - Sébastien Joannis (T.E.S.)
 - Dario Derakhshanian (élève 4^e sec.)

Assistaient également à la séance : Philippe Labrosse (directeur), Francine Catudal (ABP), Jérôme Drouin (agent d'administration).

Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Josée Bouchard, présidente du CÉ, ouvre la séance du conseil d'établissement à 18h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

1. Adoption de l'ordre du jour

CE17/18-06-048

SUR PROPOSITION DE MADAME TANIA VALDEZ, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé :

ORDRE DU JOUR

MINUTES

<u>Légende</u> :	☞
<u>Information</u> :	(I)
<u>Consultation</u> :	(C)
<u>Décision</u> :	(D)

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

- | | |
|--|----------------------|
| 01. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> | (D) / 01 |
| 02. <u>MODIFICATION(S) ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</u> | |
| <input type="checkbox"/> DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2018 | (D) / 01 |
| 03. <u>SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2018</u> | / 00 |
| 04. PÉRIODE AU PUBLIC | (I) / 02 |
| 05. CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS ET MOT DE LA PRÉSIDENTE | (I) / 05 |
| <input type="checkbox"/> 05.01 État financier du Conseil d'établissement 2017-2018 | (I) – (D) / 03 |
| <input type="checkbox"/> 05.02 Rapport Annuel 2017-2018 | |
| 06. RAPPORT DE LA DÉLÉGUÉE DE PARENTS AU REGROUPEMENT SUD | (I) / 05 |
| 07. RAPPORT D'UN REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES | (I) / 05 |
| 08. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL | (I) / 05 |
| 09. MOT DU DIRECTEUR, RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS | (I) – (C) – (D) / 10 |
| ▶ Retour : Semaine des Arts, journée plein air 3km/5km, GDPL, session d'examens | |
| <input type="checkbox"/> 09.01 Code de vie 2018-2019 | (I) – (C) – (D) / 10 |
| <input type="checkbox"/> 09.02 Bilan de Lutte contre l'intimidation et la violence
Plan de lutte contre l'intimidation et la violence | (I) – (C) – (D) / 10 |
| <input type="checkbox"/> 09.03 Normes et modalités d'évaluation | (I) – (C) – (D) / 10 |
| 09.04 | |
| 09.05 Budget initial 2018-2019 [pour adoption] | (I) – (C) – (D) / 10 |
| <input type="checkbox"/> Plan des effectifs; <input type="checkbox"/> Prévisions budgétaires 2018-2019 | |
| <input type="checkbox"/> Budget initial – document [C.É. CSMB 2018-2019] | |
| 09.06 Aménagement des locaux [pour consultation art 96.22] : INFORMATION | (I) / 03 |
| 09.07 Activités étudiantes 2018-2019 / Point reporté à la 1 ^{re} séance d'octobre 2018 | (I) / 00 |
| 09.08 Fonds à destination spéciale : Robotique (142-1-27002-xxx) / <input type="checkbox"/> P.Résol. | (I) – (D) / 03 |
| 09.09 Fonds à destination spéciale : Cheerleaders (142-1-27001-xxx) / <input type="checkbox"/> P.Résol. | (I) – (D) / 03 |
| 09.10 Fonds à destination spéciale : Ozzie (142-1-27003-xxx) / <input type="checkbox"/> P.Résol. | (I) – (D) / 03 |
| 09.11 Fonds à destination spéciale : GDPLavoie (142-1-27008-xxx) / <input type="checkbox"/> P.Résol. | (I) – (D) / 03 |
| 09.12 Fonds à destination spéciale : Café étudiant (142-1-27010-xxx) / <input type="checkbox"/> P.Résol. | (I) – (D) / 03 |
| 09.13 Fonds à destination spéciale : Voyage Sec.1 (17-18) à Sec.2 (18-10) / <input type="checkbox"/> P.R. | (I) – (D) / 03 |
| 09.14 Fonds à destination spéciale : Voyage Sec.2 (17-18) à Sec.3 (18-19) / <input type="checkbox"/> P.R. | (I) – (D) / 03 |

09.15	Projet « Voyage hors Québec » [pour approbation par le CÉ] / <input type="checkbox"/> P.R.	(I) – (D) / 03
09.16	Sorties éducatives – Prolongement de cours / <input type="checkbox"/> P.R.	(I) – (D) / 03
09.17	Ajout d'une séance extraordinaire en lien avec la directive du Ministre Sur les frais chargés aux parents <input type="checkbox"/> <u>13 ou 14 juin 2018</u>	(I) – (D) / 03
10.	<u>VARIA</u>	(I) / 05
11.	<u>DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE POUR 2017-2018</u> ▶ Jeudi, le 20 septembre 2018 ⇒ 1 ^{re} Rencontre de parents Élection des membres, suite aux postes vacants, sur le Conseil d'établissement	(I) / 00
12.	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>	(D) / 00
<u>PROPOSITION ADOPTÉE.</u>		Total : [120]

02. Modification(s) et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2018

CE17/18-06-049

SUR PROPOSITION DE MADAME FRANCINE TADDEO, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 17 avril 2018 tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE.

03. Suivi du procès-verbal du 17 avril 2018

À titre d'information :

En référence à la liste des déboursés scolaires chargés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019, une modification sera apportée.

L'équipe d'enseignants en anglais ont demandé d'utiliser un nouveau cahier pour le groupe d'anglais enrichi de la 2^e secondaire. L'école absorbera le coût supplémentaire de 0,89 \$ par cahier, ce qui fait en sorte que le coût initialement chargé demeurera le même pour le nouveau cahier.

04. Période au public

Aucun public

05. Correspondance, communications et mot de la présidente

- ☐ Courriel reçu
 Ministère du Québec : Éducation et enseignement supérieur
 Collecte des besoins des écoles pour les combos numériques
- ☐ Courriel reçu
 Ministère du Québec : Éducation et enseignement supérieur
 Lettre du bureau du sous-ministre (10 mai 2018) : L'intégration numérique
- ☐ Courriel reçu
 Lettre du 15 mai 2018 : De la FCPQ = Plan d'action numérique

05.01 État financier du Conseil d'établissement 2017-2018

Suivi par le grand-livre (2017-2018)
 142 ÉCOLE MONSEIGNEUR-RICHARD
 1 FONCTIONNEMENT
 51302 CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Objet dépense	Dépenses				Revenus			Solde
	Budget	Commande	Dépense	Solde	Budget	Réel	Solde	
801 Frais de réception			316	-316				-316
804 Alloc. conseil etablissement	375			375				375
<i>Totaux :</i>	375		316	59				59

[Réf. : INFINI – 6 JUIN 2018]

PETITE CAISSE

Solde/déficit 2017-2018 (142-1-51302-XXX) 00,00 \$

Revenus

Septembre 2017 375,00 \$

Dépenses

(142-1-51302-801)
 Frais de réception (collation, repas de Noël) 316,00 \$ -375,00 \$
 Frais de réception / portion de la facture du repas du 5 juin 59,00 \$
Solde/déficit au 2018/06/30 0,00 \$

Trésorier du Conseil d'établissement – Francine Catudal, ABCP – pour Philippe Labrosse, directeur

RÉSOLUTION NO : CÉ17/18-06-050

SUR PROPOSITION DE MADAME NADINE MERCIER, il est résolu à l'UNANIMITÉ :

D'approuver le bilan financier tel que présenté par Francine Catudal, à la demande de Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.

05.02 Dépôt du « Rapport annuel 2017-2018 » du Conseil d'établissement

- Présentation par Madame Josée Bouchard du rapport annuel du C.É.

06. Rapport de la déléguée de parents au regroupement Sud

Madame Sophie Dufour mentionne que Madame Myriam Lemire, déléguée du secteur éducatif de la CSMB, prend sa retraite.

Il a été question des budgets et un ajout de ressources concernant les différents intervenants, ainsi que des différents programmes offerts.

Autre point traité : Le projet d'engagement vers la réussite.

07. Rapport des représentants des élèves

Voici le bilan du conseil étudiant :

Le 15 mai, trois membres du conseil ont été au Siège social de la CSMB pour prendre la parole, au début de la réunion du Conseil des commissaires. Ils ont pu rencontrer Madame Lamarche-Venne et le Directeur général, Monsieur Bertrand.

Nous avons tenté de faire connaître nos accomplissements aux élèves en prenant la parole à l'interphone, durant la semaine des élèves.

Le Conseil a été dissout le 1^{er} juin, après le dîner « pizza » offert par l'école, auquel assistait Monsieur Philippe Labrosse.

08. Rapport d'un représentant du personnel

Rapport de Guillaume Voyer, PNE :

► Pour le Jour de la Terre, nous avons eu une conférence d'Équiterre sur les changements climatiques. C'était une bonne conférence, mais qui n'est pas sorti vraiment des sujets classiques.

► Nous avons fait l'ouverture de la ruche avec les groupes de Sciences 2.0, et bonne nouvelle, les abeilles sont en bonne santé!

► Les ateliers PPS se sont terminés par une visite des écoles primaires. La formule semble avoir été très appréciée par les élèves et les enseignants.

► Le « festival du NOUS » qui a eu lieu a obtenu un franc succès! Chaque midi était sous la thématique d'un pays particulier et des artistes danseurs et musiciens ont fait bouger nos jeunes. Les spectacles ont été très populaires et les élèves ont beaucoup participé. Huit jours de pur plaisir!

Rapport d'un atelier : travail social et l'infirmière de l'école :

Un atelier sur l'anxiété a été donné par Érika Franki, infirmière, et Hélène dans la classe du groupe de la FMS.

- Suggestion d'un parent : Mettre le programme de la ruche (10 kg de miel par année) sur la page Facebook.

- Madame Taddeo mentionne que l'écrivain, Simon Boulerice, est venu rendre visite aux élèves de la 3^e secondaire pour la lecture d'un roman. Personnage très coloré et très apprécié des élèves.

- Programme « Fillactive », visant à encourager des saines habitudes chez les filles, a été très apprécié. La journée de la course, il y avait 40 filles qui ont couru le 10 km.
- Voyage groupe Odysée en vue des préparatifs : Le 17 juin prochain, c'est le grand départ. Les élèves vivront une expérience dans la communauté du Costa Rica.
- Saison de robotique : survol par Madame Sarah Laprise
Nous avons eu un défi de taille et l'équipe s'est rendue jusqu'au bout de l'aventure. Le classement à Rochester a été supérieur à l'an dernier. Ce serait intéressant de repenser le concept de la robotique en vue de nouveaux défis.

09. Mot du directeur, monsieur Philippe Labrosse, rapports et recommandations

- ▶ Du matériel pour les vélos est en projet et quelques bancs à la sortie des élèves également....d'ici la fin d'année scolaire.
- ▶ Semaine des Arts : Félicitations à tous pour la pièce de théâtre ainsi qu'au fils de Monsieur Krotter. Très belle pièce et beaux décors!
- ▶ Nous sommes dans la préparation de la journée « Honneurs et Mérites » qui se déroulera demain en avant-midi et en après-midi.
- ▶ Un rappel pour la Cérémonie des finissants qui aura lieu le 12 juin à 19h. et pour le bal des finissants le 28 juin prochain.
- ▶ Grand Défi Pierre Lavoie : Très belle réussite!
- ▶ Course du 3 km et 5 km : un autre grand succès!
- ▶ Journée plein air, en même temps que la course, où nous avons terminé l'activité avec les jeux gonflables et invitation aux enfants du Service de garde de NDDSD.
- ▶ Session d'examens : à partir de jeudi prochain. Les élèves ont reçu leur horaire qui comprend également les périodes de récupération.

09.01 Code de vie 2018-2019

Présentation par le directeur du « code de vie de l'ÉSMR »

Le comité était composé de membres du personnel ainsi que du comité étudiant.

L'équipe école s'est positionnée en faveur de la majorité.

Présentation des modifications par Philippe Labrosse.

Les élèves auront une mallette pour le transport de leur ordinateur.

Document déposé : Code de vie 2018-2019

CE17/18-06-051

CONSIDÉRANT l'article 77 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT l'article 96.13 où le directeur s'assure de l'élaboration des règles de conduite et mesures de sécurité;

CONSIDÉRANT l'article 76 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur de l'École secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE MADAME SARAH LAPRISE, il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver les règles de conduite pour l'année 2018-2019, règles présentées par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'École secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**09.02 Présentation du Bilan de lutte à la pauvreté –
Priorités (4) que nous maintiendrons**

- Document révisé en mai 2018 « Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2018-2019 »
- Bilan

- ▶ Le directeur présente le bilan de toutes les mesures préventives qui ont été mises de l'avant au courant de l'année.
- ▶ Beaucoup d'activités préventives qui ont eu lieu cette année.
- ▶ Nomenclature des différentes activités par Monsieur G. Voyer
- ▶ Reddition de comptes à faire avec le Ministère
- Question posée par un parent, à savoir si les élèves font partie du comité.
- ▶ La réponse est négative pour cette année.
- ▶ Le directeur parle du défi à mettre en place, d'informer, diffuser et tendre la main aux parents.
- ▶ Plusieurs activités ont eu lieu en classe en lien avec le bilan.
- Question d'un parent à savoir si le directeur avait l'idée du nombre de plaintes reçues?
- ▶ La réponse de la direction : Dans le cadre du Projet éducatif, on a un cadre à respecter, cependant on n'a pas d'autres obligations que de documenter le nombre de situations. Nous n'avons aucun chiffre présentement.

CE17/18-06-052

ATTENDU QUE le *Plan de lutte à l'intimidation et la violence* doit être révisé annuellement et, le cas échéant, actualisé selon l'art. 75.1, de la Loi sur l'Instruction publique;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats* de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence, en référence à l'article 83.1, de la LIP;

ATTENDU QU'UN document faisant état de cette évaluation soit distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE MADAME SARAH LAPRISE, il est RÉSOLU à

l'unanimité :

D'accepter le document de la mise en œuvre du *Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2018-2019* tel que proposé par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'ÉSMR.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.03 Normes et modalités d'évaluation, bulletin et autres modalités de communication, règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à un autre

Art. 96.15-5 Document déposé

Présentation des Normes et modalités par le directeur

• Question d'un parent : Comment faire pour évaluer un élève au 2^e, 3^e remplaçant dans la classe et comment arrivez-vous à gérer cette situation?

► Réponse du directeur : Nous avons ajouté des ressources et d'autres mécanismes ont été mis en place. Chaque situation est unique et analysée sans créer de préjudices.

CE17/18-06-053

CONSIDÉRANT l'article 96.15-5 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT l'article 89.1 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'école secondaire Monseigneur-Richard;

SUR PROPOSITION DE MADAME SOPHIE DUFOUR, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'approuver le document des *Normes et modalités 2018-2019* tel que proposé par le Directeur de l'ÉSMR, Monsieur Philippe Labrosse.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.04 Annulation de ce point

09.05 Budget initial 2018-2019 [pour adoption par le C.É.] Documents déposés :

- ▶ Plan des effectifs (info)
- ▶ Prévisions budgétaires 2018-2019 – Budget initial – document C.É. CSMB
- ▶ Présentation du budget 2018-2019 et explication des différents fonds par la direction
 - Demande d'un parent de pouvoir comparer le document de l'an dernier avec celui de l'an prochain (pour le prochain budget initial).

CE17/18-06-054**CONSIDÉRANT** l'article 95 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les budgets accordés par la CSMB à l'École secondaire Monseigneur-Richard pour l'année 2018-2019, budgets alloués à la suite de l'adoption par le Conseil des Commissaires du document « *Objectifs, principes et critères de répartition des allocations des besoins de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2018-2019* »;

CONSIDÉRANT la présentation faite par le Directeur de l'ESMR;**CONSIDÉRANT** le projet de répartition des crédits proposés par le Directeur;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR WOLFGANG KROTTER, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'adopter le budget initial 2018-2019 tel que présenté par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'École secondaire Monseigneur-Richard.

PROPOSITION ADOPTÉE.**09.06 Aménagement des locaux – Information**

Plusieurs travaux sont prévus dans l'édifice : refonte des blocs sanitaires dans les gymnases ainsi que des différents vestiaires.

Préparation du local 226 dans l'éventualité de l'ouverture d'une nouvelle classe d'accueil. Un TBI y a été installé et le local a été peinturé.

Projet de cour d'école : début d'ici la fin d'année.

Travail d'isolation entre le local des arts plastiques et celui de danse.

09.07 Activités étudiantes 2018-2019

Les activités seront présentées lors de la 1^{re} séance du conseil d'établissement 18-19.

09.08 Fonds à destination spéciale

- ▶ Robotique (142-1-27002-xxx)

CE17/18-06-055

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MADAME SOPHIE DUFOUR, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités ou le matériel en robotique 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.09 Fonds à destination spéciale

- ▶ Cheerleaders (142-1-27001-xxx)

CE17/18-06-056

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MADAME TANIA VALDEZ, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, à la fin de la réalisation des différents projets de compétition, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.10 Fonds à destination spéciale

► Ozzie (142-1-27003-xxx)

CE17/18-06-057

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MADAME JOHANNE BELOT, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités sportives 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.11 Fonds à destination spéciale

► Grand Défi Pierre Lavoie (142-1-27008-xxx)

CE17/18-06-058

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MADAME NADINE MERCIER, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités du Grand Défi Pierre Lavoie 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.12 Fonds à destination spéciale

- Café étudiant (142-1-27010-xxx)

CE17/18-06-059

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MADAME FRANCINE TADDEO, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les activités du Café étudiant 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.13 Fonds à destination spéciale

- Voyage « Sec.1 (17-18) à Sec.2 (18-19) » (142-1-27006-xxx)

CE17/18-06-060

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MADAME SOPHIE DUFOUR, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les élèves de SEC.2 « VOYAGE 2018-2019 » 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.14 Fonds à destination spéciale

► Voyage « Sec.2 (17-18) à Sec.3 (18-19) » (142-1-27005-xxx)

CE17/18-06-061

CONSIDÉRANT l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

CONSIDÉRANT le plan d'enregistrement comptable du Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la règle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'établissement;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FARID ISSOULAIMANI, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

Advenant un surplus 2017-2018, il sera utilisé de la façon suivante : **À conserver pour les élèves de SEC.3 « voyage 2018-2019 » 2018-2019.**

Nous autorisons également la Direction de l'établissement à effectuer tous les transferts budgétaires en relation avec cette résolution.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.15 Projet général de voyage hors Québec

Depuis quelques années, les voyages qui connaissent le plus de succès sont ceux qui partent longtemps d'avance (6 mois et plus). Cela dit, nous sommes convaincus que quelques projets de voyage sont susceptibles d'être entamés avant le premier C.É. de 2018-2019.

CE17/18-06-062

CONSIDÉRANT l'article 987 de la Loi sur l'Instruction publique;

CONSIDÉRANT la contrainte de respecter un budget raisonnable ayant fait l'objet d'une comparaison d'un minimum de deux soumissions de prix;

CONSIDÉRANT la recommandation du Directeur de l'ÉSMR;

SUR PROPOSITION DE MADAME SYLVIE VINCENT, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'approuver les projets de voyage hors Québec enclenchés avant le 1^{er} C.É. de l'année scolaire 2018-2019 tel que proposé par Monsieur Philippe Labrosse, directeur de l'ÉSMR, pourvu qu'ils soient présentés au C.É. suite au processus de consultation habituel prévu par l'école, et ce, de façon officielle.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.16 Sorties éducatives – prolongement de cours

Dans le cadre du programme de formation de l'école québécoise, des sorties dans l'environnement immédiat de l'école sont fortement recommandées. Ces sorties apportent entre autres, l'élève à lire l'organisation d'un territoire, une compétence du domaine de l'univers social, mais lui permettent également de développer un sentiment d'appartenance face à la collectivité.

CE17/18-06-063

ATTENDU QUE les sorties éducatives sont choisies en lien avec les programmes du MEQ;

ATTENDU QUE les parents des jeunes concernés par ces sorties éducatives seront informés auparavant;

ATTENDU QUE plusieurs de ces sorties seront défrayées par le budget des activités culturelles de l'école, en plus d'être supervisées par un enseignant ou un professionnel du milieu scolaire, tout en respectant l'horaire régulier de l'école de même que l'horaire du transport scolaire;

ATTENDU QUE le directeur de l'école donnera un bilan régulier de ces activités;

SUR PROPOSITION DE MADAME KAREN MÉNARD, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

De mandater le directeur à autoriser et organiser ces dites sorties.

N.B. : Une lettre d'autorisation parentale sera envoyée aux parents de l'ÉSMR concernés en relation aux sorties éducatives effectuées à l'extérieur du périmètre de l'école dans un rayon de 2 km et plus, pour l'année 2018-2019.

PROPOSITION ADOPTÉE.

09.17 Ajout d'une séance extraordinaire en lien avec la directive du Ministre sur les frais chargés aux parents – 13 ou 14 juin 2018

Une entente à l'amiable...

Avant le 8 juin, le Ministre devait donner une directive pour les frais chargés aux parents.

Il y aurait possiblement un impact sur les frais chargés aux parents et sur le budget initial.

Il se pourrait, si la situation le nécessite, qu'on doive se revoir dans la semaine du 13 ou 14 juin pour statuer sur ce point.

À suivre au besoin...

10 VARIA

Aucun

11. Date de la prochaine séance pour l'année 2018-2019 :

- Jeudi, le 20 septembre 2018
- 1^{re} rencontre de parents
- L'élection se déroulera pour le remplacement des membres (parents) ayant complété leur mandat.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Karen Ménard, à 20 heures 40, que la séance soit levée.**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.****CE17/18-06-064**

Madame Josée Bouchard, présidente

Francine Catudal, secrétaire